

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 398

Rubrik: Dans les kiosques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

indemnités de chômage plus longues? Je me demande si on n'a pas intérêt à le faire pour maintenir la population à son niveau actuel. Parce que c'est un cercle vicieux. Exactement le sens inverse de ce que nous avons connu durant les années soixante (surchauffe). Nous sommes confrontés maintenant à un effet déflationniste et multiplicateur déprimant, et on a de la peine à l'arrêter.

Q — *Les trois initiatives ont trait directement ou indirectement aux problèmes de « l'emprise étrangère ». Pourquoi des mouvements minoritaires persistent-ils ainsi dans leur politique alors qu'ils ont été désavoués à deux reprises ?*

— Les deux mouvements xénophobes qui ont lancé ces initiatives vivent du problème des étrangers. Lors des dernières élections fédérales ils ont perdu du terrain. Ils sont donc obligés de lancer de telles initiatives pour maintenir leur électorat. Et il faut admettre que ces mouvements représentent une certaine part de la population suisse dont le mal-être, le malaise est habilement exploité. Et le manque de clarté de la politique fédérale ne facilite pas les choses...

L'affaire des naturalisations figurait déjà dans une initiative précédente. Ils ont donc repris ce sujet. Et maintenant ils lancent une nouvelle initiative

DANS LES KIOSQUES

Action

Le quotidien « Die Tat » (L'Action) s'appellera tout simplement « Tat » (Action) à partir du 4 avril.

La rotative est rodée à Spreitenbach. La rédaction sort des numéros d'essais qui ne parviennent pas aux lecteurs ordinaires. L'administration cherche des vendeurs dans une vingtaine de villes alémaniques de douze cantons et demi-cantons (sur les dix-neuf entrant en considération). Seuls des petits cantons et demi-cantons ont été jusqu'ici négligés.

sur les impôts, un impôt, bien sûr, sur les étrangers.

Ce qui est grave, c'est la menace, la psychose permanente que font peser ces initiatives sur la population étrangère résidant en Suisse.

Si la quatrième initiative était acceptée, cela signifierait que près de 260 000 étrangers devraient en l'espace de dix ans quitter la Suisse. La situation serait intenable. Et pour tous les étrangers, quel que soit leur statut, ce serait une véritable épée de Damoclès.

Q — *En 1966, vous proposiez la suppression du statut de saisonnier. Est-ce que vous maintenez cette proposition ?*

— Je préférerais la suppression pure et simple du statut. Mais il n'est pas possible de le supprimer dans l'immédiat pour des raisons de restructuration économique, pour des raisons politiques.

La communauté cantonale de travail Valais-Etrangers dont je fais partie propose une solution de compromis : ni maintien absolu ni suppression absolue. Le statut de saisonnier pourrait être transformé par la possibilité d'acquiescer le permis de séjour après deux fois huit mois de séjour en Suisse. Par ce biais on pourrait résoudre le problème du statut des saisonniers dans la grande majorité des cas.

Une bataille de douze mois est engagée pour franchir la première étape de la lutte pour le tirage imposé par la direction de Migros.

— Un lecteur nous a rendu attentif au fait que le principal journal de salariés de Suisse est maintenant l'hebdomadaire « SKZ/L'employé de commerce », organe de la Société suisse des employés de commerce, dont le nouveau tirage est de 82 051 exemplaires. A la différence du journal « SMUV », organe alémanique de la FTMH, que nous avons considéré comme le plus fort tirage, « SKZ/L'employé de commerce » est bilingue. Saisissons l'occasion pour noter une information parue dans un récent numéro. La Société des em-

ployés de commerce comptait 64 610 membres le 1er décembre 1974, 72 315 le 1er décembre 1975 et 77 860 le 1er décembre 1976. Les « cols blancs » commenceraient-ils à mieux comprendre la nécessité de « s'organiser »? Une nouvelle campagne de recrutement a commencé le 1er mars.

Déjà la cuisine

— Des échos sur des démissions probables au Conseil fédéral apparaissent sporadiquement dans la presse alémanique. Cette fois, c'est le mensuel « Wirtschaftsrevue » (mars) qui relance le jeu. Trois noms de démissionnaires probables en fin d'année et quatre noms de successeurs possibles sont lancés mais autant ne pas trop prendre au sérieux. Il y a encore neuf mois jusqu'à la fin de l'année. A quoi servent ces spéculations ?

Ce qui est plus sûr, c'est la décision de la caisse d'épargne de Küssnacht (ZH) de réduire à 4 ¾ % le taux des hypothèques en premier rang à partir du 1er avril...

— « Die Weltwoche » a passé à l'offset pour une partie de son édition ce qui nous vaut des pages en couleurs très vives, nous dirions bariolées, mais c'est probablement ce que désirent les lecteurs. Font exception ceux de la « NZZ » et de « DP » ! Saisissons l'occasion pour recommander la lecture de la présentation de la « NZZ » dans « Construire » du 2 mars.

— Pour terminer, un écho de la campagne pour l'élection d'un préfet dans le district de Seftigen dans le canton de Berne. Se présente un candidat socialiste originaire du Haut-Valais. Au cours du débat public, à Belp, un auditeur lui demande quelle est sa religion. La réponse, rapportée par les « Berner Nachrichten » (5.3), est claire : « Comme Valaisan d'origine, je suis effectivement catholique, mais je n'ai jamais eu l'impression d'être candidat à une fonction de maître de religion ou d'habiter en Irlande du Nord ». Le quotidien bernois ajoute que cette tirade fut applaudie.